



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DE HAUTE-CORSE  
SQUARE ST VICTOR -CS 50110  
20291 BASTIA CEDEX

Direction Départementale  
des Finances Publiques de Haute-Corse  
Division des Missions Domaniales  
Square St Victor-CS 50 110  
20291 BASTIA CEDEX

Mél. : ddfip2b.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Geneviève SANTELLI  
Téléphone : 04 95 32 90 21  
MEL : genevieve.santelli@dgfip.finances.gouv.fr  
Réf courrier: DPM2022/168 (affaire suivie par Praticia  
Maroselli)

DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL DE  
CORSE

UNITÉ DE GESTION DU DPM  
8 BOULEVARD BENOITE DANESI  
20411 BASTIA CEDEX9

Bastia, le 30/11/2022

Objet : Demande d'avis Projet BLUEMED : Concession d'utilisation des dépendances du DPM en dehors des ports de câbles électriques sous-marins, SAS Yelecom Italia Sparkle France

Madame la directrice adjointe,

Par lettre rappelée en référence, conformément aux dispositions de l'article R2124-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), vous sollicitez l'avis du Domaine pour la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports pour l'installation et l'exploitation d'un câble sous-marin de télécommunication BLUEMED dans les eaux territoriales françaises, à Bastia, plage de l'Arinella, pour une durée de trente ans.

Conformément aux dispositions de l'article L2125-1 dudit code et eu égard aux préconisations tarifaires particulières formulées compte tenu des enjeux de souveraineté nationale liés à ces installations, le montant de la redevance annuelle est fixé sur la base d'un tarif d'un euro au mètre linéaire, soit si l'on retient la longueur de 74 Km indiquée pour ce projet un montant de soixante quatorze mille euros (74 000 €).

L'actualisation de la redevance est indexée à chaque échéance annuelle en fonction des variations de l'indice TP02 (indice de travaux publics de génie civil et d'ouvrages d'arts neufs ou rénovation).

Le service du Domaine se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice adjointe, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des finances publiques

La responsable de la division des missions domaniales

Geneviève SANTELLI